

EXPOSITION ATQ – INSCRIPTION

Nom (membre, guilde ou regroupement): _____

Responsable du groupe : _____

Tél. ou courriel : _____

Nombre de pièces (max 3 par membre) : _____

UNE TABLE par guilde (ou selon l'espace disponible)

Aucun panneau disponible et interdiction d'afficher ou d'accrocher aux murs

Notez que la salle d'exposition est surveillée en tout temps par des membres ou des bénévoles mais que l'ATQ n'est pas responsable des pertes ou dommages aux pièces lors de l'exposition.

Les membres pourront exposer jusqu'à trois pièces chacune, seuls ou en groupe.

Chaque guilde, ou regroupement, membre de l'ATQ, pourra exposer trois pièces additionnelles provenant de leurs membres qui ne sont pas membres de l'ATQ.

Les membres, qui exposent leurs pièces, acceptent la publication des photos prises lors du congrès et qui servent à la promotion de l'ATQ.

Date limite d'inscription : **15 avril 2022**

⇒ **Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.**

Faire parvenir à

atq.secretaire@gmail.com

